



AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR

RÉSOLUTION NUMÉRO PP-11

AVIS est par les présentes donné, par la soussignée que le conseil municipal de la Ville de Bromont a adopté à sa séance ordinaire du 5 octobre 2015, la résolution numéro PP-11 autorisant à certaines conditions, la construction d'une pergola dans la cour avant du restaurant La Pérouse situé au 671, rue Shefford, lot 2 591 166, en vertu du *Règlement numéro 982-2011 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI)*;

Tel que requis par la Loi, la résolution numéro PP-11 a été certifiée conforme aux objectifs du schéma d'aménagement par la M.R.C. Brome-Missisquoi, en date du 20 octobre 2015.

Prenez en outre avis que la résolution numéro PP-11 est entrée en vigueur le 20 octobre 2015 et est disponible pour consultation à l'hôtel de ville de Bromont situé au 88, boulevard de Bromont, du lundi au vendredi de 8 h 45 à 12 h et de 13 h à 16 h.

Bromont, ce 26^e jour d'octobre 2015.

La greffière,

Joanne Skelling, avocate, OMA